

Horaires

MAIRIE

Poste - Bibliothèque

Internet public

02.97.22.61.19

Tous les matins

sauf mercredi et dimanche

9h-12h (SAMEDI : 11h45)

Les mardi et jeudi : 15h-17h

Déchetterie Point-Clos

02.99.07.71.47.

LUNDI et MERCREDI :

8h30-12h30 / 13h30-18h.

SAMEDI :

8h30-12h30 / 13h30-17h30

Numéros utiles

Médecins

02.97.22.60.60 (Mauron)

02.97.68.42.42 (Régulateur)

Hôpital (Ploërmel)

02.97.73.26.26

Infirmières (Concoret)

A domicile ou au cabinet

sur RDV : 02.97.22.78.69

URGENCES : 112

114 (pour malentendants)

POMPIERS : 18

POLICE : 17

L'Agenda

3 janvier – Le Repas des Fauves par la Troupe de Théâtre Saint-Laurent à 20H30

4 janvier – Le Repas des Fauves par la Troupe de Théâtre Saint-Laurent à 14H30

10 janvier – Allumage du four à pain

10 janvier – Le Repas des Fauves par la Troupe de Théâtre Saint-Laurent à 20H30

11 janvier – Le Repas des Fauves par la Troupe de Théâtre Saint-Laurent à 14H30

23 janvier – Vœux du Maire à 19H00

7 février – Assemblée Générale de la section des Anciens Combattants

Du 7 au 14 février – Formation BAFA au CPIE

14 février – Allumage du four à pain

14 mars – Allumage du four à pain

28 février – Assemblée Générale de l'Union Régionale des CPIE

22 et 29 mars – Elections départementales

27 mars – Portes Ouvertes de l'école Saint-Laurent

Pour paraître dans cette rubrique, merci de transmettre vos informations à la mairie avant le 15 mars prochain

Bulletin d'information municipal de Concoret
numéro 03 - Décembre 2014
Responsable de la publication : R. COIGNARD

CONCOR'ET NOUS



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°03 – DECEMBRE 2014

LE MOT DU MAIRE

Voici déjà la fin de l'année et le troisième numéro de notre bulletin d'informations trimestriel. J'espère qu'il vous apporte satisfaction. Vos suggestions sont les bienvenues pour l'améliorer. Je vous souhaite à tous une belle année 2015 et vous donne rendez-vous le 23 janvier à 19H00 pour les vœux.

Ronan COIGNARD

Zoom sur les acquisitions de la commune

Le conseil municipal a décidé de faire l'acquisition de l'ancien foyer logement ainsi que quatre des logements se trouvant à proximité dont le propriétaire est Bretagne Sud Habitat. Le CCAS a également fait le choix d'acquérir un logement.

Il n'y a eu aucun coût pour la commune puisque l'ancien propriétaire nous a restitué une somme de 338 000 euros pour un coût d'achat de 220 000 euros hors frais de notaire.

Pour ce qui concerne le CCAS, le règlement de l'achat a pu se faire grâce à une réserve se trouvant en investissement qui couvre le montant de la dépense.

Cette acquisition permettra d'assurer des recettes de fonctionnement sur le long terme pour le budget de la commune et celui du CCAS.

Actualités municipales

Redevance incitative

Les élus du SMICTOM ont fait le choix de valider une grille tarifaire comprenant 18 levées par an avec 52 passages des camions. Les délégués de la commune ont voté contre cette grille estimant que d'autres orientations étaient possibles. Nous allons lancer une réflexion pour une meilleure gestion de nos déchets sur la commune.

Sentier d'interprétation architectural

La commune est labellisée « Commune du Patrimoine Rural de Bretagne ». Nous allons lancer une étude pour la réalisation d'un sentier d'interprétation architectural de la commune pour mettre en valeur notre beau patrimoine.

Travaux à l'école du Taureau Bleu

Afin de réaliser les travaux les plus adéquats dans l'école, différentes études et diagnostics ont été commandés. Les résultats nous seront communiqués prochainement et nous pourrons engager des travaux en correspondance avec les besoins du bâtiment.

Règlement voirie

En séance du mois de décembre, il a été décidé de fixer les règles de poses de buses à l'entrée des habitations. Vous fournissez une buse et la mairie s'occupe de la pose et du recouvrement dans une limite de 6 mètres. Demande à faire en mairie.

Rythmes scolaires

Depuis leur commencement, les activités périscolaires apportent de la satisfaction. Afin d'assurer un bon déroulement entre la commune, l'école et les animateurs, le CPIE a été missionné comme coordinateur.

Bulletin municipal trimestriel

Prochain numéro fin mars, disponible dans les commerces, à la mairie ou par courriel. Pour être informé de la date des conseils municipaux ou pour toutes demandes et suggestions : mairie@concoret.fr

Arbre de Noël des enfants

Comme vous avez pu le voir, cette année le bourg est illuminé pour les fêtes de fin d'année. Nous avons également installé un sapin sur la place de l'église. Durant les Temps d'Activités Périscolaires, les enfants des écoles ont réalisé des décorations qu'ils sont venus accrocher dans le sapin.



La commune a ensuite offert un livre à chaque enfant.

Vivre ensemble

Repas des aînés - Comme chaque année, la commune a offert aux habitants de plus de 70 ans un repas à l'espace de service et d'animations. Un moment apprécié de chacun qui a permis de se retrouver dans la convivialité.

Lavoir du Vaubossard - La troisième journée bénévole a permis de dégager le lavoir du Vaubossard mais également de nettoyer le cours d'eau se trouvant en amont et en aval. Merci à toutes les personnes présentes. Nous allons maintenant travailler à sa revalorisation et à son entretien.

Travaux de voirie 2014 - Comme vous avez pu le constater, aucun travaux de réhabilitation de route n'a été fait cette année. En effet, nous avons fait le choix de nous consacrer à du curage de fossés pour permettre un bon écoulement de l'eau et envisager des travaux sur les routes pour l'année 2015.

Film sur les derniers cafés de pays - Nous avons diffusé le film de Yann LE SAOUT. Il en ressort que les commerces en général, et les cafés en particulier, sont indispensables pour la vitalité des communes rurales.

Prolifération des rats - On constate beaucoup de rats sur la commune. Nous demandons à chacun de bien vouloir être vigilant. Du grain empoisonné est disponible en mairie sur simple demande.

CAUE - Le CAUE propose de conseils gratuits en architecture et en urbanisme durable auprès des communes mais aussi des particuliers. Vous avez le projet de construire, aménager ou rénover votre habitation ? Vous souhaitez un conseil ? Vous pouvez rencontrer gratuitement un architecte en prenant rendez-vous au CAUE – 02.97.54.17.35 www.caue56.fr

Marché du mercredi - Depuis le mois de novembre, le marché fait sa pause hivernale. Vous pourrez retrouver les producteurs au printemps. Vous pouvez toujours venir le mercredi soir pour acheter vos pizzas.

Borne Le Relais – Vous faites le vide dans vos armoires ? Pensez à la borne RELAIS pour déposer les vêtements et chaussures que vous n'utilisez plus; elle est située sur le parking avant le terrain de tennis. Ces vêtements sont destinés à être redistribués à des personnes en ayant besoin.